

LEUZE-EN-HAINAUT

Des projets nourris par les citoyens

N'en déplaie à certains, le tableau n'est pas si noir à Leuze. La population augmente, le chômage baisse et il y a une réelle attractivité immobilière.

• Pierre-Laurent CUVELIER

La majorité à l'heure du bilan. À quelques mois de l'échéance électorale, Christian Brotcorne pouvait difficilement éluder le sujet lors de son 6^e discours de vœux.

Au peu de citoyens qui en doutaient encore, le député bourgmestre s'est dit « prêt à continuer le travail entamé, si vous m'en trouvez digne », déclare-t-il, non sans faire allusion aux turbulences qui ont failli lui coûter son mayorat en 2015. « On aurait pu faire mieux mais personne n'ignore que la majorité a traversé des soubresauts inutiles qui lui ont fait perdre du temps, de l'énergie et de la confiance ». C'est de bonne guerre, diront certains, à l'égard de son Premier échevin, Hervé Cornillie (MR).

Le boom démographique

Des raisons d'être optimistes, il y en a un paquet : le taux de chômage a baissé de 3 % depuis 2012 et la démographie est en plein boom avec la plus forte progression enregistrée pour 2016 en Wallonie picarde.

« On frôle les 14 000 habitants et l'an dernier, nos chiffres de population ont encore progressé de 1,7 %. Le nombre croissant de permis de bâtir témoigne d'une certaine attractivité. J'ajouterais les projets immobiliers qui fleurissent dans notre entité et répondent à des besoins de logements croissants. Tout cela participe à une politique volontariste de revitalisation de



Le bourgmestre a beaucoup insisté sur la richesse des projets menés en étroite concertation avec les citoyens.

notre centre urbain. » Mais il reste tant à faire pour redresser un peu plus la Ville, reconnaît M. Brotcorne, qui épingle l'état catastrophique de certains trottoirs, la nécessité de mieux soutenir le commerce local ou encore le manque de couleur du centre-ville.

Avec la volonté de se tourner vers l'avenir, le premier magistrat a défendu le projet d'inscrire davantage l'administration communale dans une nouvelle ère... « Les comportements changent et il faut pouvoir permettre à nos concitoyens d'introduire, depuis leur domicile,

leurs demandes (délivrance d'un extrait, dépôt de permis...) à l'administration. À l'heure des ordinateurs, tablettes et smartphones, il est impératif de leur offrir ce service. Dès cette année, on y travaillera avec la société locale Wavenet ».

Si la critique est facile, le politique et les citoyens sont-ils irréconciliables ? À travers plusieurs exemples, Christian Brotcorne a démontré que la voix populaire était prise en considération.

Le projet de rénovation de la Grand-Place, soumis à la consultation et aux remarques des riverains, en est un bel exemple. Tout comme les mesures prises pour lutter contre le charroi lourd dans la traversée de Chapelle-à-Oie.

Comme autre motif de satisfaction, le maire pointe la réorganisation des services communaux. « En matière d'infrastructures, plus aucun service n'est confronté à des locaux inadaptes. Des solutions ont été trouvées pour le sport mais aussi pour le plan de cohésion sociale, le centre culturel et la bibliothèque, qui ont ou vont déménager. » ■

Des chantiers qui se terminent...

- Paul Olivier (Sports) : « Faire aboutir le projet de centre aquatique pluricommunal sera l'une des priorités pour 2018, tout comme la réhabilitation des deux dernières salles de la LeuzArena. »

- Mélanie Lepape (Citoyenneté) : « Le marché des producteurs, mis en place l'an dernier, reviendra sur l'esplanade de la LeuzArena en février. En matière de citoyenneté, le récent voyage à Auschwitz a marqué les esprits. L'expérience sera sans doute reconduite. »

- Dominique Jadot (Culture, Culture) : « Le certificat de patrimoine délivré, la restauration de la Collégiale devrait débiter cette année. Pour

le centre culturel, le nouveau contrat programme garantira des subsides plus importants »

- Béatrice Fontaine (Enseignement) : « La réfection tant attendue de l'école de Vieux-Leuze sera terminée pour fin janvier. Par ailleurs, grâce au PCS, des boîtes Senior Focus seront distribuées aux citoyens de 65 ans et plus. »

- Lucien Rawart (Travaux et CPAS) : « Le chantier du CPAS (15 à 16 millions €), qui a permis de réunir sur le site Destrebecq, nos 134 résidents, va s'achever. Sur le plan des travaux, la rénovation de la rue du Haut Donjon à Pipaix prendra fin en mars. »

◆ BLANDAIN-HERTAIN

Le calendrier des fêtes

En vue d'établir le calendrier des festivités pour la période de mars à septembre prochains, les responsables des écoles, sociétés et clubs sont conviés à la réunion qui se tiendra ce vendredi 12 janvier, à 20 h au club de l'amitié. À l'ordre du jour également : rappel et modifications éventuelles du mois de février et situation du fonds de solidarité.

◆ CHERCQ

Whist

Résultats du championnat du mois de décembre. Classement : 1. Liétard Jean Paul avec 184 pts ; 2. Hannart Patrick et Sauvage Freddy, 81 pts ; 4. Bourlard Georges, 75 ; 5. Houx André, 73 ; 6. Bayart Jean Paul, 44 ; 7. Mulnard Jean Paul, 40 ; 8. Capenol Norbert, 22 ; 9. Heuskin Harry, 19 ; 10. Dedeq Jacques, 15. Prochaine manche de championnat le vendredi 12 janvier à 19 h en la salle du Pas du Roc de Vaulx. Bienvenue à tous et toutes.

◆ MAUBRAY FONTENDY

Chez les « Manilleurs irlandais »

La prochaine manche du championnat 2017-2018 de la société les « Manilleurs irlandais » aura lieu le samedi 13 janvier 2018 au café « Le Pont Royal » (chez Mercedes) à Maubray. Inscriptions à partir de 19 h 30, début des parties à 20 h précises. Voici le classement des 12 premiers des 35 joueurs à l'issue de la 10^e manche : 1. Marc Dufour, 279 pts ; 2. Joël Cambier, 245 ; 3. Renelde Croiseau, 232 ; 4. André Velghe, 230 ; 5. Frans Verhulst, 229 ; 6. André Verscheure, 227 ; 7. Luc Hellin, 222 ; 8. Dany Leplae, 216 ; 9. Éric Cluny, 212 ; 10. J.-Paul Simon, 211 ; 11. Fr. Vantieghe, 207 ; 12. F. Verscheure, 204.

Cherchez la différence

& gagnez
100 billets
CASH

10 chances de gagner
100.000 € sur 4.000.000 €
distribués par la Loterie Nationale
Gain minimum garanti par la Loterie Nationale!



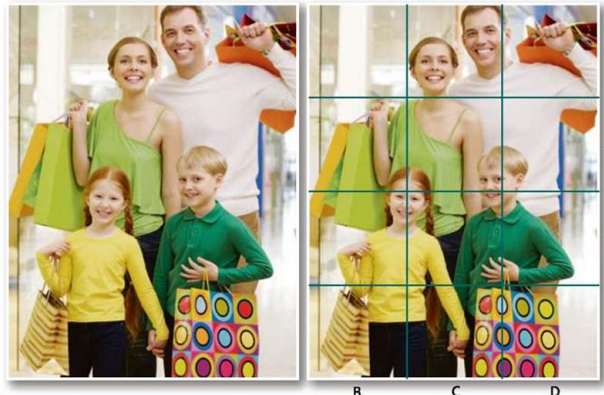
Les mineurs ne peuvent pas participer aux jeux de la Loterie Nationale. Ceci n'est pas un jeu organisé ou sponsorisé par la Loterie Nationale.

Avez-vous trouvé la différence dans une des cases de la grille ?

Envoyez la lettre et le chiffre correspondant à cette case par SMS au 6032 (1 €/sms envoyé/reçu) EX : C1 ou communiquez-les depuis une ligne fixe au 0905 23 028 (2 €/appel)

Nous publions, du lundi 08/01 au samedi 13/01, une nouvelle photo. Vous avez jusqu'au 14/01 inclus pour envoyer vos réponses. Un tirage au sort désignera le gagnant. Son nom et solutions paraîtront mardi 16/01.

Ces deux photos se ressemblent mais ne sont pas identiques. Cherchez la différence dans la grille.



6032

Concours jusqu'au 14/01/2018 à 23h59 - 1€/sms envoyé/reçu. 2€ par appel. Participation complète par SMS - 4 €. La participation via ces canaux est la seule considérée comme valide. Un tirage au sort désignera le gagnant qui sera averti personnellement. Solution et gagnant publiés sur www.loterienet - Helpdesk technique : 02122 71 72 - assistance@looterienet. Le traitement des données est soumis aux conditions légales sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992. En participant à ce jeu, vous acceptez que vos données soient reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir et peuvent être transmises à des tiers. Règlement disponible sur demande. L'Avenir Advertising S.A. - service jeux interactifs - route de Hannut 38 à 5004 Bouge.